Viande de porc: organisation commune des marchés

2000/0076(CNS) - 15/11/2000 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant par 310 voix contre 188 et 33 abstentions, le rapport de M. Georges GAROT (PSE, F), le Parlement européen demande à la Communauté de financer un fonds de solidarité que la Commission propose de créer pour compenser les pertes des producteurs de porcs en périodes creuses. Le Parlement a également adopté par 404 voix contre 120 la suggestion que la gestion du fonds de solidarité devrait être confiée aux États membres, sur la base d'un mandat et non suivant leur gré. De plus, il souhaite qu'un système d'aide communautaire couvre les coûts administratifs du fonds au lieu de confier cette tâche à la bonne volonté des États membres.